

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Les femmes incarcérées au Leclerc et leurs allié-e-s tirent encore la sonnette d'alarme  
**5 ans de trop, il est temps que ça change!**

**Montréal, le 8 mars 2021** – À l'occasion de la *Journée internationale des droits des femmes*, il importe de rappeler que les femmes incarcérées à l'Établissement de détention Leclerc subissent depuis 5 ans des conditions de détention inacceptables qui portent atteinte à leur droit à la dignité et à un traitement humain.

Ce matin, la Ligue des droits et libertés (LDL) et la Coalition d'action et de surveillance de l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) ont envoyé une [lettre](#) au gouvernement Legault. [Signée par 100 organisations et 1 260 personnes](#), cette lettre dénonce les conditions de détention et les violations des droits des femmes incarcérées au Leclerc. Des groupes de femmes, des organisations syndicales, des organisations de défense des droits, des organisations autochtones ainsi que des organisations religieuses font partie des signataires de la lettre qui se veut un appui à celle écrite par Sœur Marguerite qui oeuvre depuis 30 ans auprès des femmes incarcérées.

Dans sa lettre, Sœur Marguerite écrit que le déménagement de la Maison Tanguay à l'établissement Leclerc il y a 5 ans « fut une grande erreur, mais aussi un recul impressionnant en ce qui a trait au traitement et à la réinsertion sociale des femmes incarcérées : un déni total de justice. » Sa lettre fait écho au [rapport de 2016-17 de la Protectrice du citoyen](#), qui soulignait non seulement le manque de planification du ministère de la Sécurité publique quant au déménagement, mais que cette solution a généré plus de problèmes qu'elle en a réglés.

Les conditions de détention difficiles ont aussi été dénoncées dans le rapport de la Commission Viens. Ce rapport souligne comment ces conditions affectent de façons discriminatoires les femmes autochtones.

« Le gouvernement doit cesser de négliger la situation des femmes incarcérées au Leclerc, c'est irresponsable et cruel. Les femmes vivent dans des lieux délabrés et subissent des traitements indignes et dégradants », affirme Louise Henry, membre de la CASIFQ.

« L'environnement architectural très répressif de cet ancien pénitencier pour hommes, l'application de mesures de sécurité conçus pour une population masculine violente, dont les fouilles à nu fréquentes et avilissantes, le climat toxique et méprisant qui y règne ont des effets discriminatoires à l'égard des femmes incarcérées au Leclerc et à l'égard de populations spécifiques, les femmes Autochtones et racisées, celles ayant des problèmes de santé mentale ou physique de même qu'envers les personnes transgenres incarcérées » explique Lucie Lemonde, porte-parole de la LDL.

Toutes ces voix enjoignent le gouvernement Legault à prendre des mesures immédiates et concrètes pour assurer le respect des droits des femmes incarcérées.

### **À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

### **À propos de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec**

La CASIFQ est une coalition composée de groupes et d'individus qui œuvrent pour une amélioration immédiate des conditions de détention des femmes, sortir les femmes du Leclerc et, plus largement, la désincarcération des femmes. La LDL est membre de la CASIFQ.

-30-

### **Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés

C : 514 715-7727